

Structurations formelle et conceptuelle des articles de dictionnaires : Panorama des moyens utilisables pour codifier leurs contenus, à partir de l'exemple de dictionnaires Larousse

Le texte des articles de dictionnaires résulte de l'articulation entre leur structuration conceptuelle, reflet de la représentation que se font les lexicographes des faits lexicaux qu'ils répertorient et décrivent et de leurs choix de description de ceux-ci, et leur structuration formelle, dans la détermination de laquelle se mêlent, en parts variables, des options de lisibilité, des contraintes matérielles et des traditions éditoriales. Selon les cas et pour diverses raisons, les structurations conceptuelle et formelle des articles coïncident ou s'écartent plus ou moins.¹ Cette contribution a pour objet de présenter une vue globale des types de moyens qui peuvent être utilisés pour codifier les contenus des articles de dictionnaires, en dégagant le potentiel sémiotique de chacun. Pour ce faire, nous nous appuyerons sur des pratiques observées dans la longue histoire des dictionnaires Larousse imprimés, dont la structuration apparente et la mise en forme des articles présentent un équilibre entre constance et évolution particulièrement intéressant pour notre propos et source potentielle d'autres publications, dans une perspective diachronique². Nous retiendrons ici comme repères initial et terminal respectivement le *Nouveau dictionnaire de la langue française* de 1856 [NDLF-1856], premier dictionnaire de Pierre Larousse, et la refonte de 1997 du *Petit Larousse* (millésime 1998) [PL-1997], représentative d'options éditoriales actuelles, en exploitant le texte de l'article dru du premier de ces ouvrages pour illustrer, par sa manipulation formelle, les potentialités de chaque moyen de codification, puis comparer la combinaison de ceux retenus dans chaque dictionnaire.

1. Les moyens utilisables pour codifier les contenus des articles de dictionnaires

La structuration des articles et les choix affectant leur mise en forme sont les voies par lesquelles les producteurs de dictionnaires codent et organisent les informations qu'ils veulent fournir. Ils ont vocation à optimiser la compréhension du contenu des

¹ Corbin (2013) propose une typologie des variations de l'articulation entre ces deux structurations.

² L'ensemble de notre étude a déjà donné lieu à une communication inédite (Corbin / Gasiglia 2012).

articles par les utilisateurs de ces ouvrages et varient selon la nature de ces derniers et l'époque de leur élaboration.

1.1. Présentation des quatre types de moyens de codification utilisables

Les moyens qui peuvent être mis en œuvre à cette intention sont de quatre ordres :

- textuels, avec les abréviations, couramment utilisées (notamment pour le repère majeur que constitue la catégorisation des items lexicaux, et pour les marques (de domaine, de registre ou sémantiques), qui sont d'autres indicateurs du découpage des articles), et la mutualisation, à différents niveaux structurels, de segments de texte communs à plusieurs composants ;
- graphématiques, par le jeu combiné des oppositions entre majuscules et minuscules dans des séquences graphiques déterminées ou à l'initiale de certaines de celles-ci, et de divers signes de ponctuation, qui peuvent servir à relier ou séparer des éléments ou des séquences textuelles, selon les visées des concepteurs ;
- symboliques, qu'il s'agisse de symboles diacritiques (tirets, losanges, puces, etc.), dont l'inventaire est ouvert et évolutif et qui peuvent être utilisés soit comme introducteurs, soit comme séparateurs de composants d'articles, ou de symboles alphanumériques (lettres et chiffres), puisables dans plus d'une série (alphabet latin ou grec, chiffres arabes ou romains), et qui sont nécessairement des ordonnateurs de séquences ;
- typographiques, par le moyen des contrastes affectant les caractères, qui reposent sur plusieurs principes de variation (des polices, des corps, des degrés de graisse, de l'inclinaison (romain vs italique), de l'interlettrage, des couleurs, des trames...), et des choix de mise en page, selon que le texte des articles est traité en continu ou fractionné en paragraphes éventuellement marqués par des retraits et/ou des variations d'interlignage.

1.2. Illustration sur un exemple des moyens de codification utilisables

L'exploitation de cette large palette de moyens offre de nombreuses possibilités de présentation du texte des articles de dictionnaires. La mesure en sera donnée par l'exposition d'une pluralité de manières d'afficher le contenu textuel de l'article dru du *NDLF-1856*, dont la figure 1 montre le texte brut³ :

dru drue adjectif se dit des petits oiseaux qui sont prêts à quitter le nid figuré épais, serré, touffu blés fort drus pluie drue et fine gaillard, vif, gai vous êtes bien dru aujourd'hui adverbe en grande quantité, serré tomber dru semer dru

Figure 1. Texte brut de l'article dru du *NDLF-1856*

En l'absence d'utilisation d'un quelconque des moyens de structuration et de mise en forme évoqués au § 1.1, un lecteur ne pourrait compter, pour décoder cette séquence textuelle, que sur sa compétence linguistique et sa familiarité avec les dictionnaires. Si elles sont d'un certain niveau, il lui serait possible d'isoler différents segments sur la base de leur cohérence syntagmatique et d'interpréter plausiblement certains d'entre eux : il pourrait ainsi comprendre, dans une hypothèse favorable,

³ Les virgules qui y figurent sont internes à des composants élémentaires et n'ont pas de rôle structurant.

- que l'article traite de mots dont le lemme est *dru* ;
- que l'un d'eux est un adjectif dont le féminin est *dru*e ;
- qu'il peut "se di[re] des petits oiseaux qui sont prêts à quitter le nid" ou signifier figurément soit "épais, serré, touffu", comme dans *blés fort drus* ou *pluie dru*e et *fine*, soit "gaillard, vif, gai", comme dans *vous êtes bien dru aujourd'hui* ;
- et qu'un autre mot de même lemme est un adverbe, qui signifie "en grande quantité, serré", comme dans *tomber dru* ou *semer dru*.

Mais cette lecture malcommode et incertaine s'apparente à un déchiffrement, qui peut buter sur des indéterminations : par exemple, « figuré » est-il une marque sémantique ou un segment définitionnel, et, dans la première hypothèse, quelle est sa portée ?

2. Le potentiel discriminatif des différents moyens de codification des articles

Pour rendre la consultation plus confortable et dissiper les ambiguïtés d'interprétation, les producteurs de dictionnaires puisent dans les quatre types de moyens évoqués au § 1.1, en général en combinant plusieurs. Ces associations produisent des effets globaux dans lesquels se dilue le rôle de chaque type, ce qui est sans conséquence pour les utilisateurs. Dans l'analyse des dictionnaires, en revanche, il faut évaluer le potentiel sémiotique des différents moyens qui peuvent servir à la codification des articles pour saisir les tendances caractéristiques des différents éditeurs et les options particulières à chaque ouvrage, les comparer et interpréter les différences observées en fonction de divers paramètres.

La mise en évidence des potentialités discriminatrices des quatre types de moyens et de leurs limites reposera sur l'application de chacun séparément au contenu textuel brut de l'article *dru* présenté dans la figure 1.

2.1. Moyens textuels

Un moyen textuel utilisable consiste à abrégé certains items :

- la forme fléchie au féminin singulier du lemme adjectival *dru* peut être réduite à la désinence *e* ;
- les catégorisations « adjectif » et « adverbe » sont abrégées en *adj* (voire *a*) et *adv* (voire *av*) ;
- et la marque sémantique « figuré » l'est en *fig*.

Une autre méthode, qui réduit également le nombre des caractères utilisés, consiste, pour l'expression de deux indications dont une partie du texte qui les fournit est identique, à mettre le segment partagé en facteur commun, ce qui induit l'introduction d'une virgule dans la réduction de « tomber dru semer dru » à « tomber, semer dru ».

Le résultat du recours simultané à ces abrègements est présenté dans la figure 2, dans laquelle, comme dans les suivantes, un surlignage gris matérialise conventionnellement les modifications effectuées.

dru e adj se dit des petits oiseaux qui sont prêts à quitter le nid fig épais, serré, touffu blés fort drus pluie drue et fine gaillard, vif, gai vous êtes bien dru aujourd'hui adv en grande quantité, serré tomber, semer dru

Figure 2. Texte de l'article dru du *NDLF-1856* n'ayant pour codifications que des réductions de segments textuels

Hormis la réduction de la forme fléchie *drue* à sa désinence *e* et la suppression de l'un des segments répétés («dru») dans des contextualisations, les abrègements envisagés touchent des éléments métalinguistiques qui introduisent des subdivisions de l'article, qu'elles soient majeures, comme les catégorisations «adjectif» et «adverbe», ou de rang moins élevé, comme la marque sémantique «figuré». Ces abrégements soulignent donc le rôle structurant des indications auxquelles elles s'appliquent, en accentuant, par leur caractère abrégé même, les ruptures que celles-ci introduisent déjà dans la suite discursive. Mais la fonction des abrégements reste limitée, puisqu'elles ne réduisent qu'en partie les indéterminations du texte brut de l'article évoquées au § 1.2.

2.2. Moyens symboliques

Des subdivisions hiérarchisées des articles sont aussi matérialisables par des moyens symboliques, mais le rôle de ceux-ci diffère à deux égards de celui des abrégements :

- les symboles sont en eux-mêmes des marqueurs de subdivisions, alors que, comme indiqué au § 2.1, les abrégements ne sont que des formes courtes de mots métalinguistiques qui ont déjà ce rôle sous leur forme pleine ;
- et ils peuvent signaler d'autres subdivisions des articles que celles spécifiées par ces mots métalinguistiques.

2.2.1. Symboles diacritiques

La figure 3 montre comment trois niveaux hiérarchisés peuvent être distingués dans l'article dru par des symboles diacritiques différents, tous rencontrés, à diverses époques, dans des dictionnaires Larousse – le losange, le tiret et la double barre :

dru drue adjectif se dit des petits oiseaux qui sont prêts à quitter le nid ▭ figuré épais, serré, touffu blés fort drus pluie drue et fine || gaillard, vif, gai vous êtes bien dru aujourd'hui ◆ adverbe en grande quantité, serré tomber dru semer dru

Figure 3. Texte de l'article dru du *NDLF-1856* n'ayant pour codifications que des symboles diacritiques

Dans ce dispositif,

- le losange noir matérialise le niveau de structuration le plus élevé de l'article, correspondant à la distinction entre ce qui relève respectivement des catégories «adjectif» et «adverbe» : il agit donc au même niveau que les abrégements textuels *adj* et *adv* de la figure 2 ;

- à l'intérieur de la subdivision consacrée à l'adjectif, le tiret sépare les emplois aux sens propre ou « figuré » : il agit donc au même niveau que l'abréviation textuelle *fig* de la figure 2 ;
- et, à l'intérieur de la subdivision consacrée aux emplois figurés de l'adjectif, la double barre sépare deux sens différents, respectivement définis par « épais, serré, touffu » et par « gaillard, vif, gai » : sans corrélation avec une abréviation de la figure 2, cette codification illustre la possibilité pour les symboles diacritiques de distinguer davantage de niveaux hiérarchisés de la structuration du texte que ne le font les moyens textuels.

À tous les échelons structurels de l'article où ils opèrent, les symboles diacritiques décrits fonctionnent comme des séparateurs de subdivisions de même niveau : comme tels, ils ne précèdent donc pas la première de celles-ci. Leur jeu combiné délimite avec précision la portée des indications métalinguistiques, ce que celles-ci, qu'elles soient sous forme longue ou abrégée, ne suffisent pas toujours à faire : l'hésitation que l'on pourrait ainsi avoir, dans les figures 1 et 2, quant à la portée de la marque « figuré » est levée dans la figure 3 si on a assimilé la hiérarchie des symboles diacritiques utilisés.

2.2.2. Symboles alphanumériques

Les distinctions hiérarchiques opérées dans la figure 3 par des symboles diacritiques peuvent aussi l'être par des symboles alphanumériques, comme l'illustre la figure 4 :

dru drue I adjectif I se dit des petits oiseaux qui sont prêts à quitter le nid
 2 figuré à épais, serré, touffu blés fort drus pluie drue et fine b gaillard, vif,
 gai vous êtes bien dru aujourd'hui II adverbe en grande quantité, serré tomber
 dru semer dru

Figure 4. Texte de l'article *dru* du *NDLF-1856* n'ayant pour codifications que des symboles alphanumériques

Dans ce dispositif,

- les chiffres romains distinguent de la même façon que le losange noir de la figure 3 ce qui concerne l'adjectif ou l'adverbe ;
- similairement, les chiffres arabes jouent le même rôle de distinction entre sens propre et figurés de l'adjectif que le tiret de la figure 3 ;
- et les lettres minuscules, comme les doubles barres de la figure 3, délimitent chacun des deux sens figurés.

En tant qu'ils sont par essence des ordonnateurs, et non des séparateurs comme les symboles diacritiques de la figure 3, les symboles alphanumériques précèdent, à la différence de ceux-ci, chacune des subdivisions textuelles correspondant à leur niveau de pertinence dans la structure hiérarchisée de l'article. Les deux types de moyens symboliques ont – au moins dans le cas de l'article pris comme exemple – un potentiel de structuration équivalent, mais celle-ci s'affiche plus explicitement avec les symboles alphanumériques, tandis que les symboles diacritiques la matérialisent plus discrètement.

2.2.3. Association de symboles diacritiques et alphanumériques

L'association de symboles diacritiques et alphanumériques, utilisée dans de nombreux dictionnaires, peut permettre de concilier la fluidité des premiers et la systématique des seconds. C'est ce que montre, par exemple, la combinaison illustrée dans la figure 5, qui assigne aux symboles diacritiques les niveaux hiérarchiques supérieur (losange noir pour la distinction catégorielle) et inférieur (double barre entre les deux sens figurés), et intercale entre eux des symboles numériques au niveau intermédiaire (chiffres arabes pour la distinction entre sens propre et sens figurés) :

dru drue adjectif 1 se dit des petits oiseaux qui sont prêts à quitter le nid
 2 figuré épais, serré, touffu blés fort drus pluie drue et fine || gaillard, vif, gai
 vous êtes bien dru aujourd'hui ◆ adverbe en grande quantité, serré tomber
 dru semer dru

Figure 5. Texte de l'article dru du *NDLF-1856* n'ayant pour codifications qu'une association de symboles diacritiques et alphanumériques

2.3. Moyens graphématiques

Si les moyens symboliques conviennent pour coder la hiérarchie des subdivisions des articles, ils ne sont pas aussi adéquats pour la distinction de leurs composants élémentaires, les alphanumériques n'étant pas utilisables et la multiplication des diacritiques pouvant induire des effets de surcharge. En la matière, les moyens graphématiques que sont les oppositions entre lettres majuscules et minuscules et les signes de ponctuation permettent, eux, d'aller assez loin, tout en fournissant aussi des indications sur des subdivisions des articles. La figure 6 présente une application de ces moyens, parmi d'autres possibles, au texte brut de l'article dru :

dru, drue, adjectif Se dit des petits oiseaux qui sont prêts à quitter le nid,
 figuré pais, serré, touffu ; blés fort drus ; pluie drue et fine. Gaillard, vif,
 gai ; vous êtes bien dru aujourd'hui, adverbe En grande quantité, serré ;
 tomber, semer dru.

Figure 6. Texte de l'article dru du *NDLF-1856* n'ayant pour codifications que des oppositions entre lettres majuscules et minuscules et des insertions de ponctuations

Dans ce dispositif,

- les formes lemmatique et fléchiée de l'item en adresse sont séparées entre elles par une virgule, et de la suite de l'article par un point ;
- les indicateurs métalinguistiques qui sont aussi des repères de subdivisions (« adjectif », « adverbe » et « figuré ») sont dépourvus de majuscule initiale et non suivis d'une ponctuation ;
- les unités de traitement sémantique, constituées d'une définition et, optionnellement, de contextualisations, commencent par une majuscule et sont bornées par un point final ;
- l'articulation entre une définition et la ou les contextualisation(s) qui l'illustre(nt) est signifiée par deux points ;

- des contextualisations différentes illustrant une même définition sont séparées par un point-virgule, sauf si, comme « tomber, semer dru », elles ont un segment en commun, auquel cas c'est une virgule qui sépare leurs segments différents (cf. § 2.1).

Ces différentes dispositions relèvent d'une utilisation proprement lexicographique de matériaux de l'écriture française – opposition entre majuscules et minuscules, et signes de ponctuation –, dont le caractère conventionnel découle de l'observation que les choix effectués pourraient être autres. Il en va autrement de certaines utilisations de la virgule, qui ressortissent aux usages ordinaires de ce signe de ponctuation, ce qui est le cas de son emploi comme concaténateur de paraphrases de *dru* réunies au sein d'une même définition dans les séquences « Épais, serré, touffu », « Gaillard, vif, gai » et « En grande quantité, serré » (cf. n. 3). La virgule est donc ici sémiotiquement ambivalente, puisqu'elle peut avoir soit une valeur spécifiquement lexicographique comme élément séparateur de composants élémentaires de l'article, soit une valeur conforme à ses usages non lexicographiques quand elle est utilisée à l'intérieur d'un même composant élémentaire.⁴ Cette ambivalence est potentiellement source d'incertitudes d'interprétation, puisqu'un même signe peut ainsi être utilisé dans un même texte tantôt en fonction de conventions lexicographiques propres à celui-ci, tantôt avec le rôle syntaxique que lui confèrent les usages graphiques ordinaires, et elle constitue de ce fait une limite de l'utilisation structurante de moyens graphématiques.

En dépit de cette réserve, le potentiel des moyens graphématiques en matière de structuration des articles est assez puissant, puisqu'ils permettent à la fois de délimiter les subdivisions et les composants élémentaires de celles-ci. En revanche, ils n'ont pas le même pouvoir hiérarchisant que les moyens symboliques : dans la figure 6, les moyens graphématiques utilisés concatènent les séquences introduites dans cet ordre par « adjectif », « figuré » et « adverbe », sans faire apparaître la seconde comme une subdivision de la première.

2.4. Moyens typographiques

Les moyens typographiques permettent de dépasser les limites des autres types de moyens, puisqu'il est possible de les utiliser pour afficher à la fois la structure des articles en subdivisions et en composants élémentaires de celles-ci et la hiérarchie des subdivisions. Ceci n'est possible, cependant, que pour autant que sont sollicitées conjointement les ressources de la mise en page et les variations pouvant affecter les caractères, qui, séparément, ne peuvent prendre en charge que certains aspects de la structuration des articles.

2.4.1. Mise en page

Les moyens de la mise en page, par l'association de passages à la ligne et d'indentations échelonnées, permettent de déployer les subdivisions de l'article et de donner à voir leur hiérarchie, comme dans la figure 7 :

⁴ Ceci pourrait valoir, dans d'autres contextes, pour d'autres ponctuations.

dru drue
 adjectif
 se dit des petits oiseaux qui sont prêts à quitter le nid
 figuré
 épais, serré, touffu blés fort drus pluie drue et fine
 gaillard, vif, gai vous êtes bien dru aujourd'hui
 adverbe
 en grande quantité, serré tomber dru semer dru

Figure 7. Texte de l'article dru du *NDLF*-1856 n'ayant pour codifications qu'une exploitation maximale des options de mise en page

Dans ce dispositif,

- un passage à la ligne accompagne chaque indication métalinguistique constituant un ancrage de subdivision et chaque unité de traitement sémantique ;
- et la hiérarchie des subdivisions est indiquée par la variation de profondeur des retraits vers la droite.

En dépit de ses vertus, la visualisation proposée dans la figure 7 est plus un schéma théorique que le reflet de pratiques couramment observables dans des dictionnaires imprimés modernes⁵. La place requise par les différents passages à la ligne conjointe aux difficultés de lecture que peut induire une pluralité d'indentations amène à une utilisation réduite de ces procédés⁶, dont la figure 8 montre une version minimale, limitée à un passage à la ligne sans indentation pour les subdivisions liées à un changement de catégorie grammaticale :

**dru drue adjectif se dit des petits oiseaux qui sont prêts à quitter le nid figuré
 épais, serré, touffu blés fort drus pluie drue et fine gaillard, vif, gai vous êtes
 bien dru aujourd'hui
 adverbe en grande quantité, serré tomber dru semer dru**

Figure 8. Texte de l'article dru du *NDLF*-1856 n'ayant pour codifications qu'une exploitation minimale des options de mise en page

Les potentialités de la mise en page peuvent donc être considérées comme généralement sous-exploitées dans les dictionnaires imprimés modernes, ce qui ouvre la voie à une association avec d'autres types de moyens déjà évoqués pour faire ressortir les subdivisions des articles et leur hiérarchisation.

⁵ Il a pu en être autrement dans des dictionnaires anciens. Ainsi, le *Dictionarium, seu Latinae linguae Thesaurus* de Robert Estienne (1531), dépourvu de symboles et d'italique, fit en conséquence une exploitation poussée de la mise en page pour la structuration hiérarchisée des articles.

⁶ Les choix d'affichage des interfaces numériques peuvent être différents, ce dont témoignent exemplairement des versions électroniques de dictionnaires Robert. Une option modérée a été retenue pour le *Dictionnaire français* du site *larousse.fr* (consulté le 12 octobre 2013), avec passage à la ligne pour chaque sens, mais sans indentations.

2.4.2. Variations affectant les caractères

Parmi les moyens typographiques, les variations affectant les caractères, indéfiniment modulables en fonction d'une pluralité de paramètres (cf. § 1.1), ont une fonction complémentaire de celle de la mise en page, puisqu'elles sont particulièrement adaptées à l'identification contrastive des composants élémentaires d'articles. La figure 9 montre une application de ces variations à l'article dru, parmi d'autres possibles :

dru drue ADJECTIF se dit des petits oiseaux qui sont prêts à quitter le nid **figuré** épais, serré, touffu *blés fort drus pluie drue et fine* gaillard, vif, gai vous êtes bien **dru** aujourd'hui ADVERBE en grande quantité, serré **tomber dru semer dru**

Figure 9. Texte de l'article dru du *NDLF-1856* n'ayant pour codifications que des variations affectant les caractères

La codification adoptée dans cette figure suit le principe d'une relation biunivoque entre un type de composant de l'article et la mise en forme typographique qui lui est associée, conformément aux usages actuels dominants liés à la structuration informatique des textes dictionnaires. Par rapport au repère non marqué que constituent les caractères à empattement romains maigres des définitions, les autres composants sont contrastés par plusieurs traits différenciateurs :

- police bâton, corps plus grand et graisse pour les formes mises en adresse ;
- petites capitales pour les catégorisations ;
- italique et graisse pour la marque sémantique ;
- italique pour les contextualisations.

Si l'affectation d'un style typographique exclusif à chaque type de composant d'article garantit l'identification sans équivoque de celui-ci, elle peut aussi mener à un bariolage ayant un effet inverse de celui souhaité⁷. Aussi une plurivalence de certaines options typographiques se rencontre-t-elle assez communément dans des dictionnaires, même si la structuration des articles au moyen de langages de balisage favorise le respect du principe de biunivocité. Dans la figure 9, un allègement de la diversification typographique pourrait par exemple consister à ne pas affecter une mise en forme propre à la marque sémantique « figuré », mais à la coder soit en italique maigre comme les contextualisations, soit en petites capitales comme les autres indications métalinguistiques.

Par ailleurs, la seule mise en œuvre des variations affectant les caractères a pour limite de ne pas permettre de discriminer deux composants de même nature consécutifs, comme le montrent, dans la figure 9, les séquences de deux contextualisations *blés fort drus pluie drue et fine* et *tomber dru semer dru*.

⁷ Cf. Corbin (1998 : 97 et 2013 : 93).

2.4.3. Association de la mise en page et de variations affectant les caractères

La conjonction des possibilités de la mise en page et des variations affectant les caractères offre, dans son principe, un pouvoir élevé d’affichage de la structure des articles, aussi bien pour ses composants élémentaires que pour ses subdivisions et la hiérarchie de celles-ci, ce qu’illustre la figure 10, qui combine les options des figures 7 et 9 :

dru drue
 ADJECTIF
 se dit des petits oiseaux qui sont prêts à quitter le nid
figuré
 épais, serré, touffu blés fort drus pluie drue et fine
 gaillard, vif, gai vous êtes bien dru aujourd’hui
 ADVERBE
 en grande quantité, serré tomber dru semer dru

Figure 10. Texte de l’article dru du *NDLF-1856* n’ayant pour codifications qu’une exploitation maximale des options de mise en page associée à des variations affectant les caractères

3. La conjonction de différents moyens de codification des articles

Dans la codification des articles de dictionnaires, l’association de différents moyens parmi ceux inventoriés ci-dessus varie selon les époques, les éditeurs, les types de répertoires et de destinataires, les évolutions techniques, les modes esthétiques, des considérations économiques, et peut-être encore d’autres facteurs. Elle s’effectue en fonction des qualités propres à chaque type de moyens en matière de distinction des composants élémentaires des articles et de repérage de leur hiérarchie de subdivisions, des moyens différents pouvant se renforcer mutuellement pour opérer une discrimination déterminée, comme on l’observe dans la figure 11, qui, à titre d’exemple, représente comment l’article dru du *NDLF-1856* aurait été codifié dans le *PL-1997* si son contenu textuel était resté le même :

DRU, E adj. 1. Se dit des petits oiseaux qui sont prêts à quitter le nid. 2. Fig. pais, serré, touffu. Blés fort drus. Pluie drue et fine. – Gaillard, vif, gai. Vous êtes bien dru aujourd’hui. ♦ adv. En grande quantité, serré. Tomber, semer dru.

Figure 11. Texte de l’article dru du *NDLF-1856* mis en forme à la manière du *PL-1997*

Les quatre types de moyens participent à cette codification :

- textuels : abréviations pour les catégorisations et la marque de sens figuré ; mutualisation d’un segment de contextualisations ;
- graphématiques : absence de majuscule initiale pour les catégorisations, contrastant avec celle de tous les autres composants élémentaires de l’article (marque sémantique, défini-

tions, contextualisations) ; point à la fin de chaque composant élémentaire (y compris les catégorisations) ;

- symboliques : association de diacritiques et de numériques, avec le losange noir séparant les subdivisions catégorielles, les chiffres arabes introduisant les subdivisions sémantiques majeures et le tiret séparant les subdivisions sémantiques mineures ;
- typographiques, limités aux variations affectant les caractères : opposition entre la police bâton de l'adresse et de la marque de sens figuré et la police à empattement du reste de l'article, entre les capitales et la graisse de l'adresse et le bas de casse maigre du texte microstructurel à l'exception de la graisse des ordonnateurs numériques des subdivisions majeures de la partie consacrée à l'adjectif, et entre l'italique de la marque de sens figuré et des contextualisations et le romain des catégorisations et des définitions.

Dans ce dispositif, les moyens graphématiques renforcent le rôle distinctif d'autres types de moyens, en délimitant par un point final tous les composants élémentaires, dont certains sont aussi codés textuellement (catégorisations abrégées) ou typographiquement (contextualisations en italique, marque sémantique en italique et en police bâton), et en opposant les minuscules initiales des catégorisations abrégées aux majuscules par lesquelles débutent tous les autres composants élémentaires, que d'autres moyens précédemment décrits contribuent à permettre d'identifier.

Dans son édition originale, le texte de l'article *dru* recevait une codification sensiblement différente, caractérisée par l'économie des moyens utilisés, comme le montre la figure 12.

DRU, E, adj. Se dit des petits oiseaux qui sont prêts à quitter le nid. Fig. pais, serré, touffu : blés fort drus ; pluie drue et fine ; gaillard, vif, gai : vous êtes bien dru aujourd'hui. Adv. En grande quantité, serré : tomber, semer dru.

Figure 12. Article *dru* du *NDLF*-1856

Les moyens symboliques n'étaient pas employés significativement dans le *NDLF*-1856.⁸ Les autres classes de moyens sont partagées avec le *PL*-1997 :

- textuels : réduction de certaines formes de l'item traité (flexion de l'adjectif et mutualisation dans une contextualisation) ; abréviation des catégorisations et de la marque de sens figuré ;
- graphématiques : point à la fin des subdivisions sémantiques majeures ; majuscule à leur début et à celui de leur première définition si elle n'est pas liminaire ;
- typographiques : capitales et gras de l'adresse contrastant avec le bas de casse maigre du texte microstructurel ; italique pour la marque de sens figuré et les contextualisations opposé au romain des catégories et des définitions.

Mais le détail des codifications diffère. Le *NDLF*-1856 recourt à trois moyens graphématiques absents du *PL*-1997 : virgule après la flexion, majuscule initiale pour la deuxième catégorisation (après le point final d'une subdivision sémantique majeure) et deux-points ou point-virgule après des composants élémentaires.

⁸ Des tirets ont été insérés assez tôt dans le *NDLF* (pas après son édition de 1878, d'après les exemplaires consultés) pour séparer des remarques linguistiques de ce qui les précède.

Et le *PL-1997*, plus riche en codifications, est le seul à exploiter certains moyens :

- graphématiques : absence de majuscule initiale pour toutes les catégorisations ; majuscule initiale au début et point à la fin de chaque composant élémentaire ;
- typographiques : opposition entre la police à empattement par défaut et la police bâton de l'adresse et de la marque de sens figuré ; graisse des ordonnateurs numériques des subdivisions sémantiques majeures consacrées à l'adjectif ;
- et symboliques : losange noir séparant des subdivisions catégorielles ; chiffres arabes introduisant des subdivisions sémantiques majeures ; tiret séparant des subdivisions sémantiques mineures.

4. Ouverture

L'inventaire et l'évaluation du pouvoir d'expression des moyens de codification des articles de dictionnaires, dimension essentielle de ce genre textuel, qui ont été présentés dans cette contribution constituent un vade-mecum préalable et nécessaire pour des études à venir, sur un terrain peu exploré par les analyses métalexigraphiques⁹, où tout ou presque reste à faire.

Université Lille 3, UMR STL
Université Lille 3, UMR STL

Pierre CORBIN
Nathalie GASIGLIA

Références bibliographiques

- Bray, Laurent, 1989. « Consultabilité et lisibilité du dictionnaire : aspects formels », in : Hausmann, Franz Josef / Reichmann, Oskar / Wiegand, Herbert Ernst / Zgusta, Ladislav (Hrsg.), *Wörterbücher / Dictionaries / Dictionnaires. Ein internationales Handbuch zur Lexikographie / An International Encyclopedia of Lexicography / Encyclopédie internationale de lexicographie*, vol. 1, Berlin / New York, Walter de Gruyter, 135-146.
- Corbin, Pierre, 1998. « La lexicographie française est-elle en panne ? », *Cicle de conferències 96-97. Lèxic, corpus i diccionaris*, Barcelona, Institut Universitari de Lingüística Aplicada, Universitat Pompeu Fabra, 83-112.
- Corbin, Pierre, 2013. « Lire les dictionnaires (3). Éléments pour une modélisation des opérations impliquées dans leur consultation : de l'identification des articles », *Lexique* 21, 23-100.
- Corbin, Pierre / Gasiglia, Nathalie, 2012. « Structuration formelle et structuration conceptuelle des articles des dictionnaires Larousse : repères pour une approche historique », communication au 5^e colloque Pierre Larousse, « Larousse : lexicographie et pédagogie en héritage », Toucy, 11-12 mai 2012, inédite.
- Dictionnaire français*. <<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/>>.
- Estienne, Robert, 1531. *Dictionarium, seu Latinae linguae Thesaurus*, Parisiis, Ex officina Roberti Stephani.

⁹ Cf., cependant, Bray (1989).

Larousse, Pierre, 1856. *Nouveau dictionnaire de la langue française*, 3^e éd., Paris, Larousse et Boyer Libraires-Éditeurs.

Larousse, Pierre, 1878. *Nouveau dictionnaire de la langue française*, 43^e éd., Paris, Aug. Boyer et C^{ie} Libraires-Éditeurs.

Petit Larousse, 1997 (millésime 1998). Paris, Librairie Larousse.

